

ENCYCLOPÉDIE DES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DU PATRIMOINE BÂTI GENEVOIS (1700 à 1930)

PIERRE / MÉTAL



Fontaines

Définition, aperçu historique, fonction

Dans les dictionnaires, le mot fontaine s'applique à la source d'eau vive elle-même et à l'édicule de distribution d'eau, que complète le bassin. Dans le langage courant, ici utilisé, le mot fontaine s'applique à l'ensemble que constituent le pilier ou la chèvre (mot local en usage dans le lexique professionnel), partie par laquelle l'eau jaillit, et le bassin. On en distingue deux types: la fontaine adossée et la fontaine isolée. Seules les fontaines utilitaires, généralement situées dans la cour, seront ici traitées. Les bassins ornant les jardins, à jet d'eau central ou formant miroirs d'eau, encore existants ou visibles sur d'anciens plans ou vues, ne seront pas évoqués

L'eau étant nécessaire à la vie, les lieux habités ont dû, de tout temps, pouvoir en disposer de la manière la plus commode. Sa présence était une condition impérative dans le choix de l'emplacement. Avant l'établissement, par étapes, des réseaux d'eau modernes (Société des Eaux de l'Arve pour Genève ville et banlieue proche dès 1870, 1886 mise en service du Bâtiment des forces motrices; en campagne, réservoirs de Jussy et Landecy établis en 1911, Chouilly 1933), l'approvisionnement était assuré par les sources, les cours d'eau, les nappes souterraines, la pluie. Souvent il fallait réaliser des aménagements dédiés: captation, dérivation et conduite des sources, ruisseaux ou

rivières; puits(*) creusés pour atteindre les nappes; réservoirs ou citernes(*) pour recueillir et conserver les eaux pluviales.

Les fontaines, publiques dans les villages et les villes ou privées dans les maisons ou domaines, étaient indispensables pour l'alimentation humaine et animale, l'hygiène corporelle et l'entretien, l'arrosage des végétaux, mais également pour lutter contre les incendies. Jusqu'aux perfectionnements des techniques hydrauliques permettant d'amener l'eau directement dans les logements, son transport de la fontaine au lieu d'utilisation s'effectuait par le personnel de maison ou des porteurs professionnels.

Les fontaines privées construites aux XVIII^e et XIX^e siècles, que l'on peut identifier sur les plans cadastraux, les vues et les photographies anciennes ou encore en place actuellement appartiennent aux deux types cités plus haut. Elles sont généralement isolées, plus rarement adossées au mur d'un bâtiment ou de limite de propriété, comme par exemple à la maison Lullin-de-Saussure, à la Tertasse (8). Situées dans la cour d'entrée, entre les dépendances rurales et la maison d'habitation, elles cumulent la plupart du temps les fonctions de point d'eau domestique et de lavoir, parfois d'abreuvoir, pour autant qu'elles aient plusieurs bassins.

(*) objets à traiter dans de futures fiches

Aspects esthétiques

Comme cela a été constaté pour les points d'eau publics, les fontaines privées genevoises semblent être demeurées d'un style plutôt simple, relativement peu orné (si l'on en juge par l'échantillon restreint dont nous disposons). Leur établissement demandait l'intervention de fontainiers (ou, selon l'ancien vocable, de « bourneliers » qui s'occupaient des aménées d'eau), tailleurs de pierre et maçons, fondeurs pour les parties métalliques. Les archives des familles propriétaires ne semblent pas avoir conservé la trace de contrats écrits, de projets ou d'élévations dessinés par des architectes ou des sculpteurs qui auraient imaginé l'aspect esthétique de ces édifices.

Pour le XVIII^e siècle, les plans cadastraux, les vues et les objets conservés montrent pour la plupart un seul bassin (mis à part au domaine du Saugey qui comporte un double bassin (4), dans une disposition qui n'est peut-être pas celle d'origine), de forme générale quadrangulaire, parfois à angles coupés, ou chantournée (ce qui signifie une alternance de lignes droites et courbes). Leurs faces en sont parfois lisses, parfois marquées de tables, rentrantes ou plus ou moins saillantes. Les chèvres adoptent souvent la forme d'un socle ou pilier de plan carré, surmonté d'un tailloir débordant sur lequel est posé un obélisque plutôt trapu, pouvant être surmonté d'une sphère. Les faces du piédestal et de l'obélisque sont elles aussi ornées de tables rentrantes ou saillantes. Le ou les goulots sont en bronze, soutenus par des supports en volutes. Le motif de l'obélisque est sans doute inspiré des exemples des fontaines urbaines de Saint-Gervais, de la Fusterie, du Molard ou de Longemalle mais dans des variantes beaucoup moins hautes et élancées.

L'unique exemple de fontaine adossée, celle de la maison Lullin-de Saussure à la Tertasse (8), est donc urbain. Installée entre deux accès à la cour, contre le mur limitant celle-ci, elle est de dimensions relativement réduites, dues peut-être à son emplacement.

Pour les fontaines du XIX^e siècle, nous ne disposons que de trois exemples. Un premier constat est que la taille des édifices, bassin et chèvre, semble se réduire. Le résultat, peut-être, d'une meilleure séparation des fonctions, en particulier celle d'abreuvoir, pour des raisons d'hygiène. Des bassins en vasques aux formes arrondies, posés sur des socles curvilignes apparaissent. Les chèvres peuvent se présenter comme des piliers de base carrée, supportant des colonnes lisses ou cannelées, fréquemment surmontées de coupes en bronze plantées de fleurs. Là aussi les bassins de forme circulaire ou ovale reprennent une mode visible pour certaines fontaines publiques, telles celles, toujours en place, au 11-13 rue de la Corraterie ou à la place Chevelu (désormais rebaptisée place Ruth-Boesiger).



D'une manière générale, du point de vue stylistique et comme pour les fontaines publiques, les fontaines privées genevoises semblent se rattacher plutôt à des influences franco-provençales, qu'italiennes ou helvétiques. Cela dit sur la base d'un très petit échantillon.

Exemples locaux représentatifs

(1) **Villa La Grange (Genève-Eaux-Vives)**, deux fontaines isolées existent l'une à côté de l'autre dans la cour, entre maison de maître et dépendances. La plus petite, en calcaire gris, dont le bassin fait alterner deux faces planes et extrémités chantournées, ornées de tables saillantes, est déjà attestée à cette place en 1789. Chèvre simple de plan carré qui devrait être surmontée d'un vase sculpté de motifs floraux sommé d'un gland décoratif (actuellement manquant). Deux longs goulots opposés en bronze, à mufles de lion et supports en volutes. L'autre bassin, qui forme un octogone chantourné très imposant, aux faces ornées de tables saillantes, sans pilier, est de provenance inconnue. De style XVIII^e, il semble avoir été installé là dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, visible sur un plan de 1872.



1. **Villa La Grange (Genève-Eaux-Vives)**, la fontaine et le grand bassin accolés.

(2) **Domaine de Budé (Genève-Petit-Saconnex)**, la fontaine, isolée, du XVIII^e siècle, présente un grand bassin en calcaire conjuguant deux longues faces planes et deux courtes aux extrémités, reliées par des pans curvilignes, à tables saillantes. Une chèvre centrale à socle de plan carré surmonté d'une pyramide, les deux parties marquées de tables, et sommée d'une sphère laisse jaillir l'eau par deux longs goulots opposés en bronze supportés par des volutes forgées.



2. **Domaine de Budé (Genève-Petit-Saconnex)**, la grande fontaine.

(3) La fontaine du domaine de **Rive-Belle (Pregny-Chambésy)**, isolée, doit dater de la construction de la maison (1834-1836). En calcaire, elle présente un bassin ovale sur socle mouluré également ovale. La chèvre a la forme d'une colonne tronquée et lisse, sur piédestal de plan carré, et supportait précédemment une coupe métallique.



3. **Domaine de Rive-Belle (Chambésy)**, la fontaine.

Exemples Domus représentatifs



(4) **Domaine du Saugey (Satigny)**, la fontaine principale existant dans la cour, isolée, du XVIII^e siècle, comporte actuellement deux bassins en calcaire, dans une disposition qui ne semble pas être d'origine. Le bassin avant sur socle, qui reçoit l'eau du goulot unique, à volutes de soutien, présente quatre faces sinueuses, marquées de tables rentrantes qui lui confèrent une touche baroque. Il s'appuie au socle carré du pilier orné de tables saillantes, surmonté d'un tailloir supportant une pyramide à tables rentrantes. Le bassin arrière, de plus grande taille, simplement posé à terre, qui recevait le trop-plein par un tuyau récent quand la fontaine était en eau, intrigue. Rectangulaire, il présente des faces également sinueuses à tables rentrantes, mais qui semblent un peu maladroitement exécutées. Serait-ce une ébauche qui n'aurait pas convenu mais conservée pour son utilité ?

4. **Domaine du Saugey (Satigny)**, la fontaine et ses deux bassins.

Exemples Domus représentatifs (suite)

(5) **Domaine de Château des Bois (Satigny)**, la fontaine, isolée, du XVIII^e siècle, placée en fond de cour, présente un grand bassin rectangulaire à rebords arrondis, en calcaire. Il est desservi par une chèvre à socle de plan carré, orné de tables saillantes, à un seul goulot droit retenu par des volutes (en réparation lors de la photo), qui supporte un petit obélisque à tables rentrantes sommé d'une sphère.

(6) **Domaine de l'Elysée (Céligny)**, la fontaine, isolée, datée de 1885, présente un grand bassin rectangulaire sur socle mouluré en ciment, avec rebord arrondi en calcaire. Il est desservi par un pilier en calcaire de base carrée, légèrement pyramidal, très simple, à court goulot unique et renflé, surmonté d'un tailloir saillant sans doute destiné à recevoir une jardinière fleurie.

(7) La fontaine du **domaine des Esserts (Chêne-Bougeries)**, isolée, présente un bassin rectangulaire de petites dimensions. La chèvre à socle de plan carré supportant un pilier légèrement pyramidal, dont la face avant est marquée d'une table saillante, est surmontée par un tailloir se terminant en légère pointe.

(8) La fontaine adossée, remontant sans doute à la construction de la **maison Lullin-de Saussure (Genève-Cité)** présente un bassin rectangulaire mouluré, à angles antérieurs coupés, et un pilier assez court, de plan carré, marqué sur sa face avant de tables rentrantes, dont le pied s'élargit des deux côtés en volutes de pierre. Il porte un unique goulot court et est sommé par un tailloir cantonné de petites volutes qui se termine en un motif de fronton arrondi.



5. *Domaine de Château des Bois (Satigny), la fontaine.*



6. *Domaine de l'Elysée (Céligny), la fontaine.*



7. *Domaine des Esserts (Chêne-Bougeries), la fontaine.*



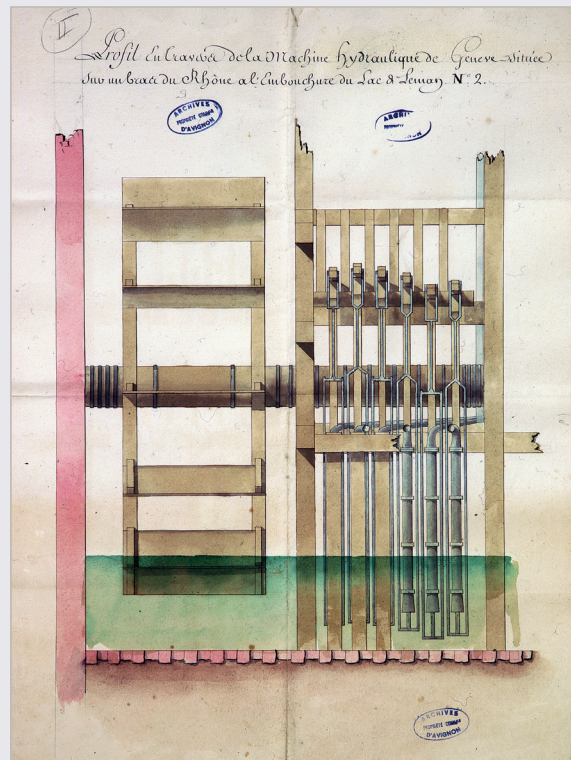
8. *Maison Lullin-de Saussure (Genève-Cité), la fontaine.*

Provenance de l'eau et toponymie

La fontaine de l'Elysée (6) est toujours alimentée directement par la Versoix, celle de Château des Bois (5) par une source appartenant à la famille propriétaire, située dans une vigne proche (actuellement eau coupée). Pour le Saugey (4), la situation est similaire, originellement la fontaine est alimentée par une source située plus haut dans le coteau, dont l'eau est pour l'instant déviée pour l'arrosage du jardin. Enfin, pour la maison Lullin-de Saussure (8), la fontaine était l'un des rares points d'eau privés à bénéficier de l'eau élevée en haute ville par l'action de la Machine hydraulique d'Abeille au début du XVIII^e dont le réservoir se trouvait à la place du Grand-Mézel. Elle est désormais reliée au réseau public.

Le lieu-dit Bachet de Pesay se réfère à l'existence, pendant des siècles et le long de la route principale conduisant du pont d'Arve à Saint-Julien, d'une fontaine-abreuvoir simplement creusée dans un gros tronc d'arbre, dépendant du hameau de Pesay, tout proche.

Le chemin du Bornalet (nom officialisé relativement récemment mais reprenant peut-être un toponyme plus ancien), où se trouve le domaine du Saugey, évoque directement la présence d'une source, d'une conduite d'eau et/ou d'une fontaine puisque ce nom (en latin *bornellum*) a, en ancien français, ces trois significations. Qui plus est le mot sauge, saugey, saugy, seujet, se rapporte à la présence de saules, un arbre qui affectionne les cours d'eau et lieux humides. Une recherche plus approfondie pourrait sans doute multiplier les exemples sur le territoire du canton.



*Profil de la Machine hydraulique de Genève, 1710
Joseph Abeille.*

© Archives communales d'Avignon

Enjeux techniques et solutions pratiques

Les fontaines naturelles, ancrées dans le paysage genevois, témoignent d'un savoir-faire ancien et d'une gestion ingénieuse de l'eau. Leurs systèmes d'alimentation gravitaire, issus d'un captage en source ou en nappe, nécessitent une surveillance régulière afin d'éviter les baisses de débit ou les obstructions. Une variation soudaine du flux peut révéler une détérioration des conduites, qu'elles soient en métal, béton ou terre cuite, ou être causée par des modifications du terrain dues à des travaux ou à des périodes de sécheresse. Une inspection périodique permet d'anticiper les dysfonctionnements et d'assurer la pérennité de l'installation. L'entretien des conduites passe notamment par le contrôle des dépôts organiques et minéraux susceptibles de perturber la circulation de l'eau.

L'écoulement constitue un autre point fondamental pour la préservation des fontaines, garantissant leur bon fonctionnement et évitant stagnations et débordements. Le nettoyage des rigoles et des systèmes d'évacuation empêche l'accumulation de débris et limite les risques sanitaires liés aux eaux stagnantes. La topographie environnante doit être observée attentivement après de fortes pluies ou la fonte des neiges afin d'évaluer l'efficacité du drainage et, si nécessaire, d'adapter les aménagements. L'entre-

tien du bassin lui-même, mené avec des produits biodégradables et des méthodes non agressives, contribue à la conservation des matériaux et à la préservation du site. Une vidange annuelle facilite l'élimination des sédiments accumulés, tandis qu'un nettoyage manuel des parois limite l'installation des mousses et algues. Lorsqu'une fontaine est intégrée à un réseau domestique ou d'arrosage, des dispositifs de protection et des vérifications de potabilité s'imposent, conformément aux normes en vigueur.

Sur les fontaines anciennes, un diagnostic patrimonial permet d'identifier les interventions nécessaires et de favoriser le maintien des éléments d'origine: pierre taillée, margelle en fonte ou ornements sculptés. Préserver ces ouvrages hydrauliques relève d'une démarche alliant rigueur technique et respect du territoire, assurant à la fois la continuité de leur usage et leur rôle esthétique au sein du patrimoine local. Un entretien méthodique et adapté garantit leur maintien sur le long terme, dans une logique durable et respectueuse du cadre bâti. Pour les interventions spécifiques, il est recommandé de faire appel à un artisan local habitué à ce type d'installations, garantissant ainsi une restauration conforme aux matériaux et aux techniques traditionnelles.

Matériaux et construction

Dans les périodes anciennes, surtout dans un environnement rural, les fontaines étaient généralement en bois, jusqu'au XVIII^e siècle en tout cas. Mais dans une volonté de durabilité et d'ornement, la pierre dure locale (ou de provenance relativement proche), le calcaire (appelé roche dans les documents anciens), du Jura en particulier, était le plus souvent utilisé pour sa résistance à l'érosion et la proximité de sa provenance. Deux exemples, à la villa La Grange (1), montrent l'un, du XVIII^e siècle, un calcaire gris, sans doute du « marbre » de Saint-Triphon, dont l'une des carrières, dite des Fontenailles, exportait des bassins loin à la ronde; tandis que l'autre, d'un style très XVIII^e, mais installé là à la fin du XIX^e, est d'un calcaire blanc rosé, dont la provenance est inconnue.

Avec l'avènement du chemin de fer, des pierres de provenance plus lointaine, tel le granit, ont pu être utilisées. Le ciment fait également son apparition, en particulier pour les bassins, fabriqués sans doute en usine et transportés jusqu'au lieu de leur usage, comme celui du domaine de L'Elysée (6), daté de 1885 et portant les initiales du propriétaire de l'époque.

Concernant les conduites (les «bourneaux» en vieux français local), elles étaient en bois (de simples troncs évidés reliés par de manchons métalliques), en terre cuite, confectionnées par des potiers ou des tuiliers, puis en divers métaux (plomb, fer, cuivre, bronze) et enfin en matières synthétiques.

Pour ce qui est des techniques de construction des fontaines proprement dites, en dehors des questions d'adduction d'eau qui impliquaient des travaux de terrassement ou de réfection de systèmes préexistants, et en ne disposant d'aucun contrat ancien, on ne peut qu'émettre l'hypothèse, logique, suivante. Les éléments en pierre (piliers, bassins, socles etc.) étaient taillés et

ébauchés, voire déjà achevés sur le lieu d'extraction de la roche, puis transportés et assemblés à leur emplacement définitif, ce qui pourrait en partie aussi expliquer la simplicité des formes facilitant leur transport sans dommages. De même les parties métalliques (goulots, supports) étaient fabriquées à l'atelier du fondeur ou plombier, puis mises en place à la propriété du mandant. Faute de documents d'archives, aucun nom ou provenance d'artisans ne sont identifiés pour l'instant. Quant aux coûts, l'absence totale d'archives rend impossible d'articuler le moindre chiffre fiable et reprendre ceux des fontaines publiques n'est pas obligatoirement pertinent, vu les différences de dimensions. De plus, exprimés en florins, en livres ou en francs du XIX^e siècle, la comparaison avec les valeurs actuelles est difficile.

Métiers du patrimoine concernés

- Fondeur
- Fontainier
- Plombier
- Sculpteur
- Tailleur de pierre



Impressum

Rédaction de la fiche

Isabelle Brunier et Serge de Siebenthal

Relecture

Isabelle Roland

Crédits photos

Isabelle Brunier, Cosima Trabichet-Castan

Graphisme

La Fonderie - Pascal Bolle

Editeur

© Domus Antiqua Helvetica Genève

Remerciements

Véronique Palfi, Isabelle Roland, Anastazja Winiger-Labuda, Office du patrimoine et des sites, Genève

Publication web

www.domusgeneve.ch/publications

Ressources bibliographiques

BRUNIER Isabelle

« *Les fontaines urbaines de Genève. Une histoire d'eau pas toujours claire!* ».

Art et architecture, 2, 2014, pp. 50-55.

BRUNIER Isabelle, DE LA CORBIÈRE Matthieu, FROMMEL Bénédicte, RIPOLL David, SCHÄTTI Nicolas, WINIGER-LABUDA Anastazja
Les monuments d'art et d'histoire du canton de Genève, tome IV, Genève : espaces et édifices publics.

Société d'histoire de l'art en Suisse (SHAS), Berne : 2016, pp. 50-75.

EL-WAKIL Leila

Bâtir la campagne. Genève 1800-1860.

Genève, 1988, t. 1 pp. 37-45 ; t. 2, *passim*.

ROLAND Isabelle, ACKERMANN Isabelle, HANS-MOËVI Marta, ZUMKELLER Dominique

Les maisons rurales du canton de Genève, volume 32.

Société suisse des traditions populaires, Bâle, Genève : 2006, pp. 290-296.